

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION

Année scolaire 2025/2026

Présence obligatoire de l'élève et des responsables légaux pour les élèves mineurs.

■ La notification d'affectation au lycée Isnelle Amelin

■ Les bulletins scolaires 2024/2025

■ Une photocopie de la **carte d'identité de l'élève et du livret de famille** dans son intégralité.

■ En cas de divorce ou situation particulière, la **décision attributive de l'autorité parentale**.

■ **3 photos d'identité récentes + 1 pour les internes** (les vieilles photos ne seront pas acceptées).

■ Une photocopie d'une **facture** de téléphone ou électricité ou eau (justificatif de domicile) de moins de 3 mois.

■ Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du responsable légal financier **pour tous les élèves**.

■ Une **photocopie de l'attestation de recensement** pour les plus de 16 ans et **attestation JAPD** pour les + 18 ans

■ Une photocopie **des pages de vaccinations** du carnet de santé, **apporter le carnet de santé et tout autre document relatif à la santé de l'élève** (CMP ; CMPEA ; PPRE, PAI, PPS, EIP...).

■ Pour les élèves **boursiers** venant de collège : **le volet d'attribution de bourse**

■ Pour les élèves **boursiers** venant de lycée : **le transfert de bourse à demander au lycée d'origine**.

■ **Pour demande d'admission à l'internat** : **présence obligatoire de l'élève, des responsables et du correspondant** (des communes de Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras Panon et Saint-Benoît) **qui rempliront la fiche d'internat sur place, une pièce d'identité et un justificatif de domicile du correspondant sont obligatoires**.

Un **certificat médical** attestant que l'élève n'est atteint d'aucune maladie contagieuse et que son état de santé lui permet de vivre en collectivité est exigé.

Attention, en cas de demandes supérieures aux places disponibles, plusieurs critères seront déterminants : le critère académique ou non de la formation (CAP Esthétique Cosmétique et Parfumerie/ CAP Métiers de la Coiffure / BAC PRO Métiers de la Coiffure/ BAC PRO Métiers de la Mode-Vêtement/ BAC PRO Esthétique Cosmétique et Parfumerie) et l'éloignement géographique.

L'admission définitive ne sera connue qu'à la rentrée (semaine du 11 août 2025).

■ **POUR PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE LA MAISON DES LYCÉENS (MDL)**, une cotisation de 5 euros* sous forme d'un chèque libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Isnelle AMELIN ou en espèces. **(Obligatoire pour les internes)**

■ **POUR PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SPORTIVES (AS)**, une contribution de 5 euros* sous forme d'un chèque libellé à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Isnelle AMELIN.